

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus - COMMUNAUTE
D'AGGL. D'AURILLAC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24150023000065

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AURILLAC

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : TDMA (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A4 - Etat des provisions	27
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	31
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	32
A10.3 - Opérations liées aux cessions	33
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	34
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	35
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	39

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 241500230	COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC TDMA	CA 2018
--------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	7 790 604,52	G	7 817 740,63
	Section d'investissement	B	2 510 659,21	H	1 489 385,38

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	299 469,21 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	226 880,33 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	10 301 263,73	= G+H+I+J	9 833 475,55
-----------------------------------	-----------	---------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	545 263,27	L	1 390 286,50
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	545 263,27	= K+L	1 390 286,50

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	7 790 604,52	= G+I+K	8 117 209,84
	Section d'investissement	= B+D+F	3 055 922,48	= H+J+L	3 106 552,21
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	10 846 527,00	= G+H+I+J+K+L	11 223 762,05

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	545 263,27	L	1 390 286,50
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			266 774,00
13	Subventions d'investissement	0,00			923 512,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			200 000,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	399 410,47	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
1045	Opération d'équipement n° 1045	145 852,80	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 664 600,00	4 154 069,61	474 242,86	0,00	36 287,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 485 000,00	2 376 271,67	20 394,67	0,00	88 333,66
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	174 000,00	156 928,35	0,00	0,00	17 071,65
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 323 600,00	6 687 269,63	494 637,53	0,00	141 692,84
66	Charges financières	117 000,00	95 826,62	0,00	0,00	21 173,38
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	16 916,71	0,00	0,00	3 083,29
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	2 500,00	2 495,00			5,00
022	Dépenses imprévues	25 699,21				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 488 799,21	6 802 507,96	494 637,53	0,00	191 653,72
023	Virement à la section d'investissement (2)	250 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	493 470,00	493 459,03			10,97
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		743 470,00	493 459,03			250 010,97
TOTAL		8 232 269,21	7 295 966,99	494 637,53	0,00	441 664,69
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	110 500,00	64 061,80	0,00	0,00	46 438,20
70	Produits services, domaine et ventes div	2 000 000,00	2 012 625,46	0,00	0,00	-12 625,46
73	Impôts et taxes	5 250 000,00	5 265 944,00	0,00	0,00	-15 944,00
74	Dotations et participations	468 600,00	368 284,54	275,00	0,00	100 040,46
75	Autres produits de gestion courante	12 000,00	13 696,50	0,00	0,00	-1 696,50
Total des recettes de gestion courante		7 841 100,00	7 724 612,30	275,00	0,00	116 212,70
76	Produits financiers	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	2 853,33	0,00	0,00	-1 353,33
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	90 000,00	90 000,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 932 800,00	7 817 465,63	275,00	0,00	115 059,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		7 932 800,00	7 817 465,63	275,00	0,00	115 059,37
Pour information		(3) 299 469,21				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 500,00	2 658,43	0,00	2 841,57
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 847 602,55	563 905,01	399 410,47	884 287,07
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
	Total des opérations d'équipement	3 022 873,48	1 206 455,15	145 852,80	1 670 565,53
	Total des dépenses d'équipement	5 075 976,03	1 773 018,59	545 263,27	2 757 694,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 165 000,00	635 456,43	0,00	529 543,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 578,30			
	Total des dépenses financières	1 215 578,30	635 456,43	0,00	580 121,87
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 291 554,33	2 408 475,02	545 263,27	3 337 816,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	104 050,00	102 184,19		1 865,81
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	104 050,00	102 184,19		1 865,81
	TOTAL	6 395 604,33	2 510 659,21	545 263,27	3 339 681,85
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 844 460,00	50 362,50	923 512,50	870 585,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 450 000,00	750 000,00	200 000,00	1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
	Total des recettes d'équipement	4 494 460,00	800 362,50	1 123 512,50	2 570 585,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	776 744,00	63 743,00	266 774,00	446 227,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	29 636,66	0,00	363,34
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	826 744,00	93 379,66	266 774,00	466 590,34
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 321 204,00	893 742,16	1 390 286,50	3 037 175,34
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	250 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	493 470,00	493 459,03		10,97

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	104 050,00	102 184,19		1 865,81
Total des recettes d'ordre d'investissement		847 520,00	595 643,22		251 876,78
TOTAL		6 168 724,00	1 489 385,38	1 390 286,50	3 289 052,12
Pour information		(2) 226 880,33			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 628 312,47		4 628 312,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 396 666,34		2 396 666,34
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	156 928,35		156 928,35
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	95 826,62	0,00	95 826,62
67	Charges exceptionnelles	16 916,71	0,00	16 916,71
68	Dot. aux amortissements et provisions	2 495,00	493 459,03	495 954,03
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 297 145,49	493 459,03	7 790 604,52
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	635 456,43	0,00	635 456,43
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 206 455,15		1 206 455,15
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 658,43	0,00	2 658,43
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	563 905,01	102 184,19	666 089,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		2 408 475,02	102 184,19	2 510 659,21
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	64 061,80		64 061,80
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 012 625,46		2 012 625,46
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 265 944,00		5 265 944,00
74	Dotations et participations	368 559,54		368 559,54
75	Autres produits de gestion courante	13 696,50	0,00	13 696,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 853,33	0,00	2 853,33
78	Reprise sur amortissements et provisions	90 000,00	0,00	90 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 817 740,63	0,00	7 817 740,63
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				299 469,21

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	63 743,00	0,00	63 743,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	50 362,50	0,00	50 362,50
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	750 000,00	0,00	750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	102 184,19	102 184,19
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	29 636,66	0,00	29 636,66
28	Amortissement des immobilisations		493 459,03	493 459,03
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		893 742,16	595 643,22	1 489 385,38
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				226 880,33

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 664 600,00	4 154 069,61	474 242,86	0,00	36 287,53
60611	Eau et assainissement	1 300,00	1 728,18	0,00	0,00	-428,18
60612	Energie - Electricité	28 000,00	14 333,23	0,00	0,00	13 666,77
60622	Carburants	240 000,00	193 412,90	70 298,85	0,00	-23 711,75
60628	Autres fournitures non stockées	16 000,00	9 065,43	124,87	0,00	6 809,70
60636	Vêtements de travail	15 000,00	9 465,29	375,64	0,00	5 159,07
6064	Fournitures administratives	1 500,00	450,32	1 043,87	0,00	5,81
6068	Autres matières et fournitures	8 500,00	7 084,07	21,48	0,00	1 394,45
611	Contrats de prestations de services	3 930 100,00	3 544 886,58	380 308,98	0,00	4 904,44
6135	Locations mobilières	5 000,00	-1 713,79	1 713,79	0,00	5 000,00
61521	Entretien terrains	17 000,00	12 356,00	0,00	0,00	4 644,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	1 674,54	0,00	0,00	2 325,46
61551	Entretien matériel roulant	220 000,00	219 428,62	9 083,74	0,00	-8 512,36
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 500,00	3 720,96	0,00	0,00	4 779,04
6156	Maintenance	25 200,00	14 059,90	5 020,85	0,00	6 119,25
6161	Multirisques	36 500,00	32 228,50	0,00	0,00	4 271,50
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	2 603,43	0,00	0,00	-103,43
6184	Versements à des organismes de formation	17 000,00	6 974,25	2 306,68	0,00	7 719,07
6188	Autres frais divers	25 000,00	29 925,76	2 749,80	0,00	-7 675,56
6226	Honoraires	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	2 520,00	0,00	0,00	-2 020,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	3 500,00	4 969,58	0,00	0,00	-1 469,58
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	7 992,43	0,00	0,00	12 007,57
6256	Missions	3 000,00	1 488,34	0,00	0,00	1 511,66
6257	Réceptions	2 000,00	162,15	77,83	0,00	1 760,02
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	4 444,12	0,00	0,00	55,88
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	5 603,30	863,28	0,00	-1 466,58
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	949,00	0,00	0,00	1 051,00
62872	Remb. frais au budget annexe	20 000,00	20 461,52	0,00	0,00	-461,52
6288	Autres services extérieurs	0,00	78,00	253,20	0,00	-331,20
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000,00	3 717,00	0,00	0,00	-1 717,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 485 000,00	2 376 271,67	20 394,67	0,00	88 333,66
6331	Versement de transport	8 000,00	8 299,00	0,00	0,00	-299,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 000,00	7 007,00	0,00	0,00	-7,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	29 000,00	28 728,90	0,00	0,00	271,10
64111	Rémunération principale titulaires	1 366 000,00	1 361 184,49	0,00	0,00	4 815,51
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	17 000,00	12 921,85	0,00	0,00	4 078,15
64118	Autres indemnités titulaires	212 000,00	202 425,65	20 000,00	0,00	-10 425,65
64131	Rémunérations non tit.	100 000,00	38 275,20	0,00	0,00	61 724,80
64162	Emplois d'avenir	18 000,00	18 398,27	0,00	0,00	-398,27
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	270 000,00	242 287,00	0,00	0,00	27 713,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	380 000,00	388 873,68	0,00	0,00	-8 873,68
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 000,00	10 357,00	0,00	0,00	5 643,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 000,00	25 321,35	394,67	0,00	4 283,98
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 000,00	4 815,00	0,00	0,00	-815,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	23 000,00	23 787,68	0,00	0,00	-787,68
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	3 589,60	0,00	0,00	410,40
6488	Autres charges	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	174 000,00	156 928,35	0,00	0,00	17 071,65
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	1 338,07	0,00	0,00	8 661,93
6542	Créances éteintes	0,00	837,78	0,00	0,00	-837,78
65548	Autres contributions	150 000,00	140 752,50	0,00	0,00	9 247,50
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	14 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		7 323 600,00	6 687 269,63	494 637,53	0,00	141 692,84
66	Charges financières (b)	117 000,00	95 826,62	0,00	0,00	21 173,38
66111	Intérêts réglés à l'échéance	115 000,00	96 468,56	0,00	0,00	18 531,44
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-1 391,94	0,00	0,00	1 391,94
6688	Autres	2 000,00	750,00	0,00	0,00	1 250,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	16 916,71	0,00	0,00	3 083,29
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	18 000,00	16 916,71	0,00	0,00	1 083,29
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	2 500,00	2 495,00	0,00	0,00	5,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	2 500,00	2 495,00	0,00	0,00	5,00
022	Dépenses imprévues (e)	25 699,21				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		7 488 799,21	6 802 507,96	494 637,53	0,00	191 653,72
023	Virement à la section d'investissement	250 000,00	0,00			250 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	493 470,00	493 459,03			10,97
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	493 470,00	493 459,03			10,97
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		743 470,00	493 459,03			250 010,97
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		743 470,00	493 459,03			250 010,97
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 232 269,21	7 295 966,99	494 637,53	0,00	441 664,69
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	7 640,44
Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 032,44
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 391,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	110 500,00	64 061,80	0,00	0,00	46 438,20
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	110 000,00	64 061,80	0,00	0,00	45 938,20
70	Produits services, domaine et ventes div	2 000 000,00	2 012 625,46	0,00	0,00	-12 625,46
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	210 000,00	190 645,06	0,00	0,00	19 354,94
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	460 000,00	467 384,97	0,00	0,00	-7 384,97
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	185 000,00	188 446,42	0,00	0,00	-3 446,42
70688	Autres prestations de services	845 000,00	857 062,94	0,00	0,00	-12 062,94
7078	Autres marchandises	300 000,00	309 086,07	0,00	0,00	-9 086,07
73	Impôts et taxes	5 250 000,00	5 265 944,00	0,00	0,00	-15 944,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	5 250 000,00	5 265 944,00	0,00	0,00	-15 944,00
74	Dotations et participations	468 600,00	368 284,54	275,00	0,00	100 040,46
744	FCTVA	600,00	-237,00	275,00	0,00	562,00
74712	Emplois d'avenir	18 000,00	12 362,35	0,00	0,00	5 637,65
7478	Participat° Autres organismes	450 000,00	356 159,19	0,00	0,00	93 840,81
75	Autres produits de gestion courante	12 000,00	13 696,50	0,00	0,00	-1 696,50
7588	Autres produits div. de gestion courante	12 000,00	13 696,50	0,00	0,00	-1 696,50
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		7 841 100,00	7 724 612,30	275,00	0,00	116 212,70
76	Produits financiers (b)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7688	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	2 853,33	0,00	0,00	-1 353,33
7711	Dédits et pénalités perçus	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7714	Recouvrtr créances admises en non valeur	0,00	2 853,33	0,00	0,00	-2 853,33
7718	Autres produits except. opérat° gestion	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	90 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	90 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		7 932 800,00	7 817 465,63	275,00	0,00	115 059,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		7 932 800,00	7 817 465,63	275,00	0,00	115 059,37
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		299 469,21				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 500,00	2 658,43	0,00	2 841,57
2051	Concessions, droits similaires	5 500,00	2 658,43	0,00	2 841,57
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 847 602,55	563 905,01	399 410,47	884 287,07
2128	Autres agencements et aménagements	192 976,00	0,00	92 976,00	100 000,00
2135	Installations générales, agencements	59 316,40	6 206,40	5 113,21	47 996,79
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	703 801,80	196 673,42	63 732,61	443 395,77
2182	Matériel de transport	889 008,35	360 350,54	237 588,65	291 069,16
2183	Matériel de bureau et informatique	2 500,00	674,65	0,00	1 825,35
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
1045	Opération d'équipement n° 1045 (2)	3 022 873,48	1 206 455,15	145 852,80	1 670 565,53
Total des dépenses d'équipement		5 075 976,03	1 773 018,59	545 263,27	2 757 694,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 165 000,00	635 456,43	0,00	529 543,57
1641	Emprunts en euros	665 000,00	635 456,43	0,00	29 543,57
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 578,30			
Total des dépenses financières		1 215 578,30	635 456,43	0,00	580 121,87
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 291 554,33	2 408 475,02	545 263,27	3 337 816,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	104 050,00	102 184,19		1 865,81
2128	Autres agencements et aménagements	104 050,00	102 184,19		1 865,81
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		104 050,00	102 184,19		1 865,81
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 395 604,33	2 510 659,21	545 263,27	3 339 681,85
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 844 460,00	50 362,50	923 512,50	870 585,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 504 460,00	50 362,50	753 512,50	700 585,00
1323	Subv. non transf. Départements	340 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 450 000,00	750 000,00	200 000,00	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros	1 950 000,00	750 000,00	200 000,00	1 000 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
Total des recettes d'équipement		4 494 460,00	800 362,50	1 123 512,50	2 570 585,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	776 744,00	63 743,00	266 774,00	446 227,00
10222	FCTVA	776 744,00	63 743,00	266 774,00	446 227,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	29 636,66	0,00	363,34
276358	Créance Autres groupements	30 000,00	29 636,66	0,00	363,34
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		0,00	
Total des recettes financières		826 744,00	93 379,66	266 774,00	466 590,34
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 321 204,00	893 742,16	1 390 286,50	3 037 175,34
021	Virement de la sect° de fonctionnement	250 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	493 470,00	493 459,03		10,97
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	15 070,00	15 070,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	11 670,00	11 674,80		-4,80
28158	Autres installat°, matériel et outillage	122 800,00	122 796,14		3,86
28182	Matériel de transport	337 240,00	337 236,96		3,04
28183	Matériel de bureau et informatique	2 350,00	2 347,46		2,54
28184	Mobilier	3 080,00	3 078,67		1,33
28188	Autres immo. corporelles	1 260,00	1 255,00		5,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		743 470,00	493 459,03		250 010,97
041	Opérations patrimoniales (5)	104 050,00	102 184,19		1 865,81
2031	Frais d'études	104 050,00	102 184,19		1 865,81
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		847 520,00	595 643,22		251 876,78
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 168 724,00	1 489 385,38	1 390 286,50	3 289 052,12
Pour information		226 880,33			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1045 (1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION SITE YSER

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		3 022 873,48	A 1 206 455,15	145 852,80	1 670 565,53	B 1 495 967,74
20	Immobilisations incorporelles	234 345,48	124 378,89	115 422,96	-5 456,37	229 287,08
2031	Frais d'études	234 345,48	124 378,89	115 422,96	-5 456,37	229 287,08
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 273 528,00	1 050 597,68	139,27	222 791,05	1 050 597,68
2128	Autres agencements et aménagements	1 100 000,00	1 046 661,97	139,27	53 198,76	1 046 661,97
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	163 528,00	3 528,00	0,00	160 000,00	3 528,00
2184	Mobilier	10 000,00	407,71	0,00	9 592,29	407,71
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 515 000,00	31 478,58	30 290,57	1 453 230,85	216 082,98
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 060 000,00	1 188,00	0,00	1 058 812,00	185 792,40
2313	Constructions	455 000,00	30 290,58	30 290,57	394 418,85	30 290,58

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 187 777,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	187 777,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	187 777,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 206 455,15	D - B	-1 308 190,74

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 109 823,79									
1641 Emprunts en euros (total)					9 109 823,79									
000209	CAISSE D'EPARGNE	12/05/2006	12/05/2006	25/03/2007	1 000 000,00	V	(T4M(Postfixé)-Floor -0.08 sur T4M(Postfixé)) + 0.08	2,650	2,720		T	P	O	A-1
000211	DEXIA CL	12/06/2008	16/11/2009	01/11/2010	500 000,00	C	Taux fixe annuable à 4.42 % (date d'exercice 01/11/2012)	4,420	4,480		A	P	O	A-1
000212	DEXIA CL	10/06/2008	01/06/2009	01/09/2009	500 000,00	F	Taux fixe à 4.66 %	4,660	4,740		T	P	O	A-1
000214	CAISSE D'EPARGNE	27/06/2012	27/06/2012	25/02/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	3,810		T	P	O	A-1
207-3	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/06/2005	01/06/2005	01/08/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.46 %	3,460	3,510		T	C	O	A-1
207-4	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/03/2006	01/03/2006	01/06/2006	243 663,38	F	Taux fixe à 3.57 %	3,570	3,670		T	C	O	A-1
210-T3	SOCIETE GENERALE	17/12/2007	17/12/2007	17/03/2008	1 000 000,00	V	(TAG 03 M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 03 M(Postfixé)	4,100	4,160		T	P	O	A-1
210-T4	SOCIETE GENERALE	17/12/2007	17/12/2007	17/03/2008	400 000,00	V	(TAG 03 M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 03 M(Postfixé)	4,100	4,160		T	P	O	A-1
216	BANQUE POSTALE	18/12/2013	18/12/2013	01/04/2014	300 000,00	V	Euribor 03 M + 1.41	1,700	1,740		T	P	O	A-1
223	BANQUE POSTALE	27/11/2015	12/01/2016	01/05/2016	910 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.79)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,790	0,800		T	C	O	A-1
227	CAISSE D'EPARGNE	16/01/2017	16/01/2017	25/09/2017	1 100 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,710		T	C	O	A-1

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
229	BANQUE POSTALE	24/02/2017	10/04/2017	01/08/2017	316 197,11	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,260		T	C	O	A-1
230	BANQUE POSTALE	19/12/2017	15/02/2018	01/06/2018	750 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.31)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,310	0,310		T	C	O	A-1
T 208-5	CAISSE D'EPARGNE	06/06/2005	06/06/2005	06/09/2005	89 963,30	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	3,870		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					9 109 823,79									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 047 780,19					635 456,43	96 468,49	0,00	7 811,62
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 047 780,19					635 456,43	96 468,49	0,00	7 811,62
000209	N	0,00	A-1	495 615,40	7,98	F	Taux fixe à 3.95 %	3,940	51 698,48	20 859,39	0,00	271,90
000211	N	0,00	A-1	244 501,89	5,83	F	Taux fixe à 4.42 %	4,470	34 234,33	12 491,25	0,00	1 801,16
000212	N	0,00	A-1	224 536,26	5,42	F	Taux fixe à 4.66 %	4,650	35 026,33	11 489,44	0,00	842,88
000214	N	0,00	A-1	665 693,36	8,90	F	Taux fixe à 3.76 %	3,750	61 057,65	26 471,64	0,00	2 433,48
207-3	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.46 %	3,500	111 579,04	2 816,16	0,00	0,00
207-4	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.57 %	3,630	19 110,82	433,52	0,00	0,00
210-T3	N	0,00	A-1	333 229,60	3,96	V	(TAG 03 M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 03 M(Postfixé)	0,000	74 022,43	0,00	0,00	0,00
210-T4	N	0,00	A-1	130 955,91	3,96	V	(TAG 03 M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 03 M(Postfixé)	0,000	29 609,01	0,00	0,00	0,00
216	N	0,00	A-1	227 868,27	10,00	V	Euribor 03 M + 1.41	1,100	16 631,55	2 615,00	0,00	628,99
223	N	0,00	A-1	743 166,68	12,08	V	(Euribor 03 M + 0.79)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,800	60 666,66	6 255,76	0,00	978,50

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
227	N	0,00	A-1	990 000,00	13,48	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	73 333,33	7 354,42	0,00	97,63
229	N	0,00	A-1	279 712,82	11,33	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	24 322,86	3 686,43	0,00	573,02
230	N	0,00	A-1	712 500,00	14,17	V	(Euribor 03 M + 0.31)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,310	37 500,00	1 836,96	0,00	184,06
T 208-5	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,800	6 663,94	158,52	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 047 780,19					635 456,43	96 468,49	0,00	7 811,62

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 047 780,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Frais d'étude	5	
	logiciels	2	
	plantations	20	
	logements locatifs	25	
	Installations générales et agencements	15	
	Autres constructions	10	
	Installation et outillage technique	5	
	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	
	Matériel de transport	10	
	Autres collections et oeuvres d'art	2	
	Matériel de bureau et informatique	5	
	Mobilier	10	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	2 495,00		645 518,21	648 013,21	90 000,00	558 013,21
Suivi Post Exploitation site Tronquières	0,00	01/01/2008	612 203,21	612 203,21	90 000,00	522 203,21
Compte Epargne Temps	2 495,00	01/01/2013	33 315,00	35 810,00	0,00	35 810,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	2 495,00		645 518,21	648 013,21	90 000,00	558 013,21

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		715 578,30	635 456,43
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		665 000,00	635 456,43
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	665 000,00	635 456,43
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 578,30	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 578,30	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	635 456,43	545 263,27	0,00	1 180 719,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 570 214,00	III 586 838,69
Ressources propres externes de l'année (a)		806 744,00	93 379,66
10222	FCTVA	776 744,00	63 743,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276358	Créance Autres groupements	30 000,00	29 636,66
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		763 470,00	493 459,03
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	15 070,00	15 070,00
28051	Concessions et droits similaires	11 670,00	11 674,80
28158	Autres installat°, matériel et outillage	122 800,00	122 796,14
28182	Matériel de transport	337 240,00	337 236,96
28183	Matériel de bureau et informatique	2 350,00	2 347,46
28184	Mobilier	3 080,00	3 078,67
28188	Autres immo. corporelles	1 260,00	1 255,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	250 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	586 838,69	1 390 286,50	226 880,33	0,00	2 204 005,52

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 180 719,70
Ressources propres disponibles	IV	2 204 005,52
Solde	V = IV – II (3)	1 023 285,82

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
23/01/2018	COLLECTE BACS PIECES	4 920,00	0,00	5
23/01/2018	BACS PIECES	3 528,00	0,00	5
23/01/2018	COLLECTE COLONNES ENTERREES	24 998,16	0,00	5
13/02/2018	ONDULEURS VIDEO-PROTECTION SITE DE L'YSER	957,60	0,00	0
13/02/2018	ONDULEUR VIDEO-PROTECTION SITE DES 4 CHEMINS	670,80	0,00	0
13/02/2018	CENTRE DE TRI-FOURNITURES REPARATION PANNE ELECTR	1 300,67	0,00	1
13/02/2018	DECHETTERIE-ALGECO POUR INSTALLATION TECHNIQUE	5 531,00	0,00	10
20/03/2018	DECHETTERIE 4 CHEMINS - PORTE	2 688,00	0,00	0
20/03/2018	COLLECTE PAV-POLYBENNE CHASSIS RENAULT EP-958-ZJ	155 668,14	0,00	10
04/04/2018	MATERIEL INFORMATIQUE 2018	674,65	0,00	1
04/04/2018	ACHAT DE TROIS BENNES	23 220,00	0,00	5
04/04/2018	DECHETTERIE 4 CHEMINS-GRILLAGE POUR EXTERIEUR	95,18	0,00	1
03/05/2018	VESTIAIRES	407,71	0,00	1
03/05/2018	TRAVAUX DECHETTERIE 4 CHEMINS	1 890,00	0,00	0
03/05/2018	TRAVAUX CAMION COLLECTE EA-608-YN	6 915,58	0,00	10
25/05/2018	COLLECTE-RENAULT MASTER-SACS	27 293,88	0,00	8
06/06/2018	PAV-FILET POUR POLYBENNE	614,40	0,00	1
13/06/2018	COLONNES PAV	1 188,00	0,00	1
03/07/2018	DEMOLITION ET GESTION DES BOUES DU DIGESTEUR	1 036 568,41	0,00	0
10/07/2018	YSER-BENNES DE 15 M3	10 619,51	0,00	5
24/07/2018	LOGICIEL ETEM 2018	2 658,43	0,00	2
24/07/2018	YSER-CAISSONS 30 M3	98 366,29	0,00	10
27/09/2018	COLLECTE CAMPAGNE-ACHAT D'UNE BOM	169 962,83	0,00	10
27/09/2018	BOITIER INTER À BILLES 2 DÉTECTEURS	510,11	0,00	1
08/11/2018	ACHAT DE COMPOSTEURS ET DE BIOSEAUX	1 822,60	0,00	5
21/11/2018	CET -PR7-POMPE DE RELEVEMENT	321,61	0,00	1
27/11/2018	TRI SELECTIF - ACQUISITION DE COLONNES PAV	23 676,00	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 607 067,56	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
27/07/2018	REMISE A NEUF CHARGEUR LIEBHERR	0,00	8	0,00	0,00	0,00	0,00
27/07/2018	REMISE EN ETAT BENNE 1440HD15	0,00	7	0,00	0,00	0,00	0,00
27/07/2018	REPARATION 7623HK15	0,00	6	0,00	0,00	0,00	0,00
09/11/2018	SUBVENTION RESEAU CHALEUR BOIS	75 348,00	7	75 348,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		75 348,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
EMMAUS	14 000,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u>		
<u>Autres</u>		
SMOCE	140 752,50	
TOTAL GENERAL	154 752,50	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2017-2016-01 Restructuration du site de l'Yser	1 710 000,00	3 315 000,00	5 025 000,00	289 512,00	3 022 873,48	1 206 455,15	1 019 032,85

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	5,70	0,00	5,70
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1° CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2° CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		58,00	0,00	58,00	52,70	0,00	52,70
ADJOINT TECHNIQUE	C	23,00	0,00	23,00	19,00	0,00	19,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1° CLASSE	C	18,00	0,00	18,00	18,00	0,00	18,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2° CLASSE	C	12,00	0,00	12,00	11,00	0,00	11,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEURS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2° CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
EMPLOIS AVENIRS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		66,00	0,00	66,00	59,40	1,00	60,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 69
 Nombre de membres présents : 53
 Nombre de suffrages exprimés : 67
 VOTES :
 Pour : 67
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2019

Présenté par (1) le président.
 A Aurillac, le 01/04/2019
 le président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire.
 A Aurillac, le 01/04/2019
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Agnès COURCHINOUX	
Alain BRUNEAU	
Alain COUDON représenté par C. PESTRINAUX	
Angélique BRUGERON	
Angélique MARTINS	
Anne SOULA	
Bernadette GINEZ	
Bernard TIBLE	
Catherine AMALRIC	
Charly DELAMAIDE	
Christelle CHASTEL représentée par JL LENTIER	
Christian DAIX	
Christian GASTON représenté par C. POULHES	
Christian POULHES	
Christophe PESTRINAUX	
Claudine FLEY représentée par P. MATHONIER	
Daniel FABRE	
Daniel FLORY	
Daniel PAPON	
Delphine FLEURY représentée par M. MAUREL	
Denise VALAT	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Evelyne LADRAS	
Florence MARTY	
Frédéric GODBARGE	
Geneviève DELPUECH	
Georges JUILLARD représenté par P. LAUBIE	
Ginette APCHIN	
Guy DELPUECH	
Gérard PRADAL	
Géraud MARCASTEL	
Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC représentée par F. MARTY	
Jean BRUEL	
Jean-Antoine MOINS	
Jean-François RODIER	
Jean-Louis PRAX	
Jean-Louis VIDAL	
Jean-Luc LENTIER	
Jean-Luc TOURLAN	
Jean-Paul NICOLAS	
Jean-Pierre ASTRUC	
Jean-Pierre BANERNAT représenté par M. ROUSSY	
Jean-Pierre PICARD	
Jean-Pierre ROUME	
Magali MAUREL	
Michel JABIOL représenté par S. CHAUSI	
Michel ROUSSY	
Michelle LABLANQUIE	
Michèle BIGEON représentée par A. BRUNEAU	
Nathalie GARDES	
Nicole LOUBEYRE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Patricia BENITO représentée par P. GRANIER	
Paulette LAUBIE	
Philippe FABRE	
Philippe GRANIER	
Philippe MAURS représenté par X. DALL'AGNOL	
Pierre MATHONIER	
René PAGIS représenté par B. TIBLE	
Roger MAURE	
Roland CORNET	
Serge CHAUSI	
Stéphane FRECHOU	
Sylvie LACHAIZE représentée par JA MOINS	
Sylvie MARIOU	
Thierry CRUEGHE suppléé par M. FLAGEL	
Thierry VOLLET	
Valérie BENECH	
Xavier DALL'AGNOL	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.